



Service après-vente et garantie de réparation

Politique de garantie – Lagacé & frère inc.

Merci de votre confiance envers Lagacé & frère inc. Toutes nos bennes et installations sont couvertes par une garantie d'un an contre tout défaut de fabrication ou d'installation imputable à Lagacé & Frère inc., à compter de la date de la facture émise par Lagacé & Frère inc. à son client initial relativement à la benne ou à son installation. Cette période de garantie n'est pas prolongée ni renouvelée en raison d'une revente subséquente du produit ou de la date à laquelle celui-ci est livré à un utilisateur final ou mis en service.

IMPORTANT : Toute réparation effectuée sans autorisation préalable de Lagacé & frère ne sera pas remboursée.

En cas de bris ou de dysfonctionnement lié à la benne ou à son installation, vous devez impérativement nous contacter avant toute intervention au **(450) 446-5000**, pendant nos heures d'ouverture (lundi au vendredi, de 8h à 16h30). Si un déplacement à notre usine est impossible pour une raison justifiée, un **numéro d'autorisation** pourra être émis pour une réparation externe. Ce numéro devra apparaître clairement sur la facture du réparateur.

En cas de réparation sans approbation préalable, **aucun remboursement ne sera accordé, même partiellement**, et ce, **sans exception**.

Nous vous remercions de votre compréhension et demeurons à votre disposition pour toute question concernant notre garantie ou notre service après-vente.

Lagacé et Frère Inc.
1285 rue de l'Industrie, Beloeil, Québec, J3G 0S5 Canada
Attention: Département du Service
Tél : (450) 446-5000 (8h00-16h30)

